

# Les Fabriques

10 rue André Allar  
13015 Marseille

Parcelles cadastrées section 901 K n° 24-33-34-35-47  
Lot XXL-05C\_3  
Surface : 3054m<sup>2</sup>

## Maîtrise d'Ouvrage

LINKCITY

le Virage - Entrée B, 5 Allée Marcel Leclerc  
13009 MARSEILLE  
+33 (0)4 13 64 10 00



## Description

# PC39-1

## Maîtrise d'Oeuvre

### Architectes

Mandataires : PPX Architectes  
47 rue Popincourt  
75011 PARIS  
+33 (0)1 58 30 53 53



BAG Architectes  
185 Chemin du vallon de l'Oriol  
13007 MARSEILLE  
+33 (0)6 38 84 41 46



### Paysagiste

Nicolas Faure - Paysagiste concepteur  
47 rue Jean de Bernardy  
13001 Marseille  
+33 (0)6 77 10 51 39



### BET Fluides et Thermique

BETEM - Ingénierie  
900 Rue André Ampère  
13290 Aix-en-Provence  
+33 (0)4 42 26 06 97



### Bureau de Contrôle

QUALICONSULT - Frederic MAHIKIAN  
7 - 9 Rue Jean Mermoz  
13008 Marseille  
+33(0)6 70 89 12 88



## Pièces

PC39-01 - Notice descriptive présentant les points suivants pour expliquer comment le projet prend en compte l'accessibilité (Art. R. 111-19-19 CCH)

- Dimensions des locaux ouverts aux usagers de l'établissement
- Caractéristiques fonctionnelles et dimensionnelles des équipements techniques et des dispositifs de commande utilisables par le public
- Nature et couleur des matériaux et revêtements de sols, murs et plafonds
- Traitement acoustique des espaces
- Dispositif d'éclairage des parties communes et, le cas échéant, niveaux d'éclairage et moyens éventuels d'extinction progressive des luminaires

**LINKCITY SUD-EST**  
SNC au capital de 15 000 €  
5 Allée Marcel Leclerc  
Entrée B - CS 20014  
13272 MARSEILLE CEDEX 08  
Tél. : +33 (0)4 13 64 10 41 / Fax : +33 (0)4 13 64 10 01  
RCS 343 156 154 RCS Lyon - I.E - FR 05 343 156 154  
[www.linkcity.com](http://www.linkcity.com)

| Phase | N°    | Indice | Date       |
|-------|-------|--------|------------|
| PC    | 39-01 | A      | 09/03/2020 |

**MARSEILLE Boulevard ALLAR  
ILOT XXL 5C3**

**Construction d'un ensemble comprenant 150 logements collectifs, une crèche, une  
maison des projets et un restaurant**

Phase : permis de construire

**NOTICE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES  
HANDICAPEES RELATIVE AUX ERP**

**Maître d'ouvrage** : **LINKCITY**

**Maître d'œuvre** : **PPX Architectes / BAG architectes**

**Contrôle Technique** : **QUALICONSULT  
7 – 9 rue Jean Mermoz  
13008 MARSEILLE**

**LINKCITY SUD-EST**  
SNC au capital de 15 000 €  
5 Allée Marcel Leclerc  
Entrée B ) CS 20014  
13272 MARSEILLE CEDEX 08  
Tél. : +33 (0)4 13 64 10 41 / Fax : +33 (0)4 13 64 10 01  
RCS 343 156 154 RCS Lyon - IE - FR 05 343 156 154  
[www.linkcity.com](http://www.linkcity.com)

Marseille, le 4 mars 2020

## **1. PRESENTATION**

L'opération concerne la construction d'un ensemble immobilier comprenant :

- 150 logements collectifs repartis en 4 bâtiments (A, B, C et D)
- Une crèche de 60 berceaux classée ERP de 4ème catégorie de type R
- Un local d'activité classé ERP de 5ème catégorie de type N
- Une maison du projet classée ERP de 5ème catégorie de type L.

La crèche de 60 berceaux et le local d'activité seront livrés en coque brut dans le cadre des travaux objet ce permis de construire. La maison du projet sera livrée aménagée

Les bâtiments d'habitation collectifs comporteront le nombre de niveaux suivants :

- Bâtiment A : R+9 (duplex au dernier niveau, bas du duplex au R+8)
- Bâtiment B : R+6
- Bâtiment C : R+9 (duplex au dernier niveau, bas du duplex au R+8)
- Bâtiment D : R+12

Un sous-sol partiel sous le bâtiment A est prévu. Ce sous-sol comportera uniquement un local vélos/poussettes

La présence notice concerne les locaux ERP livrés en coque vide (crèche et restaurant) ainsi que la Maison du Projet qui sera livrée aménagée.

## **2. REGLEMENTATION**

Le présent document applique les dispositions du décret 2006-555 du 17 mai 2006 et de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 modifié par arrêté du 30 novembre 2007 et du 17 mars 2011 relatives à l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées.

## **3. STATIONNEMENT AUTOMOBILE**

Il n'est pas prévu de stationnement public destiné à l'établissement ERP.

## **4. CHEMINEMENT EXTERIEUR**

### ***Repérage et guidage***

Le cheminement entre la voirie et les diverses installations ouvertes au public et bâtiment ERP sera accessible.

### ***Caractéristiques dimensionnelles***

Le cheminement accessible sera sans ressaut et présentera une largeur de 1,40m.

### **Sécurité d'usage**

Le sol ou le revêtement de sol du cheminement accessible sera non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue.

Les trous et fentes situés dans le sol du cheminement auront une largeur ou un diamètre inférieur ou égal à 2 cm.

Le cheminement accessible sera libre de tout obstacle.

Les parois vitrées seront repérables par des personnes de toutes tailles à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat.

Le cheminement accessible sera libre de tout obstacle.

Les parois vitrées seront repérables par des personnes de toutes tailles à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat.

## **5. ACCES A L'ETABLISSEMENT**

Le niveau d'accès principal du bâtiment sera en continuité avec le cheminement accessible.

L'entrée principale sera facilement repérable. Il existera devant les portes d'entrée principale un espace de manœuvre de porte horizontal au dévers près.

## **6. PORTES**

La porte d'entrée à double vantaux présentera au moins un vantail d'une largeur minimale de 0,90 m.

Il existera de part et d'autre de chaque porte des espaces de manœuvre de porte de la largeur de la circulation par 1,70 m pour une ouverture en poussant et par 2,20 m pour une ouverture en tirant.

Les poignées seront facilement préhensibles et leurs extrémités situées à plus de 0,40 m d'un angle rentrant.

Les seuils ne présenteront pas de ressauts de hauteur supérieure à 2 cm.

## **7. CIRCULATIONS INTERIEURES**

Sans objet (coque vide)

## **8. CIRCULATIONS INTERIEURES VERTICALES / ASCENSEURS**

### Crèche

La crèche dispose d'un niveau d'accès (RDC bas) et un étage (RDC haut).

Le RDC haut est accessible aux personnes aux personnes handicapées.

L'escalier principal au niveau du hall d'entrée présentera les caractéristiques suivantes :

- largeur entre mains courantes : 1.20 m minimum.
- hauteur des marches inférieure ou égale à 16 cm
- giron supérieur ou égal à 28 cm.

Les revêtements de sol permettant d'assurer les contrastes visuel et la bande d'éveil dans les escaliers seront prévus par les preneurs.

Des mains courantes seront mises en place de chaque côté de l'escalier et auront les caractéristiques suivantes :

- leur hauteur se situera entre 0.80 m et 1.00 m.
- elles se prolongeront horizontalement de la longueur d'une marche au-delà de la première et de la dernière marche.
- elles seront continues, rigides, facilement préhensibles et différenciées de la paroi support.

L'ascenseur sera conforme à la norme NF EN 81-70. Cependant, il ne sera prévu que la gaine maçonnée destinée à recevoir cet ascenseur dans le cadre de la livraison des locaux en coque brut.

#### Maison du projet

La maison du projet sera un établissement recevant du public de 5<sup>ème</sup> catégorie. Elle disposera d'un niveau d'accès (RDC bas) et un étage partiel (RDC haut).

L'effectif à l'étage sera inférieur à 50 personnes et l'ensemble des prestations seront offertes au RDC. De fait, il ne sera pas prévu d'ascenseurs pour accéder au RDC haut de l'établissement.

L'escalier d'accès au RDC haut présentera les caractéristiques suivantes :

- largeur entre mains courantes : 1.20 m minimum.
- hauteur des marches inférieure ou égale à 16 cm
- giron supérieur ou égal à 28 cm.

Les revêtements de sol permettant d'assurer les contrastes visuel et la bande d'éveil dans les escaliers.

Des mains courantes seront mises en place de chaque côté de l'escalier et auront les caractéristiques suivantes :

- leur hauteur se situera entre 0.80 m et 1.00 m.
- elles se prolongeront horizontalement de la longueur d'une marche au-delà de la première et de la dernière marche.
- elles seront continues, rigides, facilement préhensibles et différenciées de la paroi support.

#### Local d'activité à destination de restaurant

Sans objet. L'établissement est à simple RDC.

## **9. REVETEMENTS**

#### Maison du projet

Les revêtements des sols, murs et plafonds ne créent pas de gêne visuelle ou sonore pour les personnes ayant une déficience sensorielle. Les tapis fixes présentent la dureté nécessaire pour ne pas gêner la progression d'un fauteuil roulant. Ils ne créent pas de ressaut de plus de 2 cm.

Les espaces réservés à l'accueil et à l'attente du public présentent une aire d'absorption équivalente des revêtements et éléments absorbants d'au moins 25 % de la surface au sol.

#### Restaurant et crèche

Sans objet (coque vide)

## 10. SANITAIRES

### Maison du projet

Il est prévu un sanitaire H/F accessibles. Il sera signalé et facilement repérable.

Un lavabo accessible est prévu à proximité du toilette aménagé avec hauteur  $\leq 0,80\text{m}$ , et robinetterie à 40cm d'un angle rentrant ;

Aménagement du toilette :

- o Espace de rotation de 1,50 m de diamètre dans le cabinet ou devant la porte ;
- o Espace d'accès latéral de 0,80 x 1,30 m situé à gauche ou à droite ;
- o Accessoires  $\leq 1,30$  m ;
- o Hauteur de la cuvette entre 0,45 et 0,50 m ;
- o Barre d'appui latéral entre 0,70 et 0,80 m du sol avec une partie horizontale.

### Restaurant et crèche

Sans objet (coque vide)

## 11. DOUCHES

Sans objet (coque vide)

## 12. ECLAIRAGE

### Maison des projets

L'éclairage permettra d'assurer les valeurs d'éclairage suivantes :

- 20 lux pour le cheminement extérieur accessible
- 200 lux au droit des postes d'accueil ou des mobiliers en faisant office ;
- 100 lux pour les circulations intérieures horizontales ;
- 150 lux pour chaque escalier et équipement mobile.

### Restaurant et crèche

Sans objet (coque vide)

**LINKCITY SUD-EST**  
SNC au capital de 15 000 €  
5 Allée Marcel Leclerc  
Entrée B CS 20014  
13272 MARSEILLE CEDEX 08  
Tél. : +33 (0)4 13 64 10 41 / Fax : +33 (0)4 13 64 10 01  
RCS 343 156 154 RCS Lyon - IE - FR 05 343 156 154  
[www.linkcity.com](http://www.linkcity.com)